

# Préjugé sur le lien entre chômage et générosité des allocations chômage

[christophevieren.fr/article-prejuge-sur-le-chomage-genere-du-a-la-generosite-des-allocation](http://christophevieren.fr/article-prejuge-sur-le-chomage-genere-du-a-la-generosite-des-allocation)

Christophe Vieren

Manuel 1<sup>er</sup> a taclé récemment le choix hexagonal en matière de chômage :

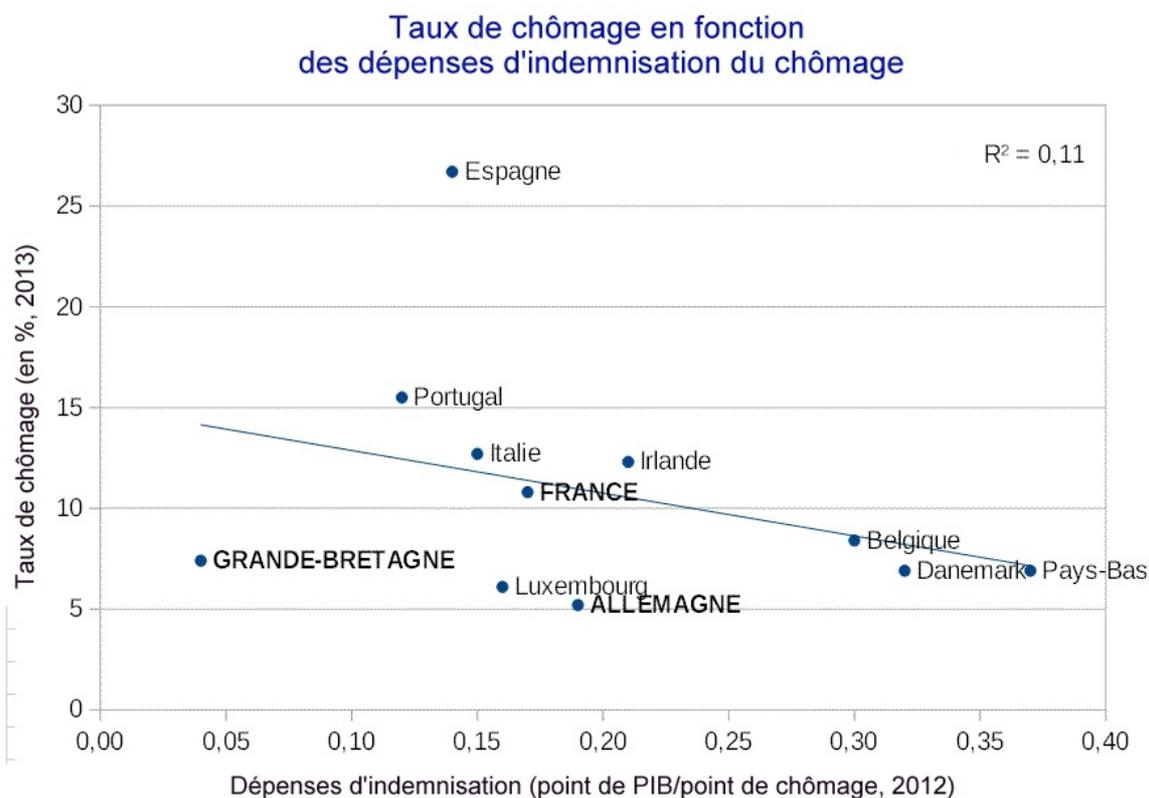
Berlin, fin septembre 2014: « *La France a une préférence pour le chômage de masse bien indemnisé, c'est un fait.* »

Londres, 6 octobre 2014 : « *Nous, en France, avons fait le choix d'un chômage très important et très bien indemnisé.* »

Sous-entendu : à trop indemniser les chômeurs, l'on favorise le chômage. Rengaine néolibérale classique.

Voyons si, globalement, le niveau de dépenses consacrées aux chômeurs est corrélé au taux de chômage. Grâce aux données d'Eurostat, c'est assez facile : comme l'indique le graphique ci-dessous, la corrélation est très faible ( $R^2 = 0,11$ ). Et si elle était significative elle serait même plutôt négative : plus les dépenses par chômeur sont importantes et plus le taux de chômage est faible.

Comme on peut le voir, l'**Allemagne est environ 12% plus généreuse que la France** (0,19 vs 0,17 points de PIB/point de chômage) et pourtant son taux de chômage est deux fois moindre (en 2013) !



Voir également barre-graphe ci-dessous.

Autrement dit, difficile de mettre sur le dos de la générosité globale de l'assurance chômage, le chômage de masse français. Et surtout n'oublions pas que :

- **52,2 % des chômeurs ne touchent rien ;**
- 23 % touchent moins de 1.000 € brut ;
- **2,5 % touchent entre 2.000 € et le plafond;**
- et seuls **0,02 % touchent le plafond** (7,084 € brut mensuel).

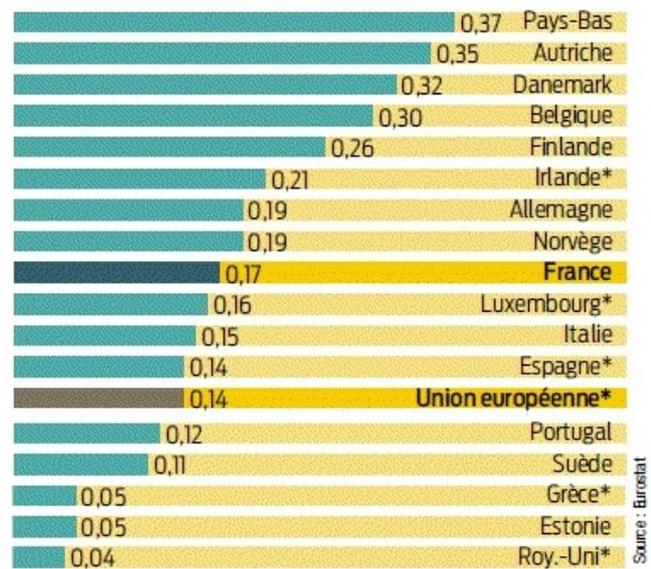
Pour en savoir plus sur la générosité de l'assurance chômage relativement à nos voisins car, les modalités de mise en oeuvre de l'assurance chômage étant très disparate, c'est un peu plus complexe que cela, lire :

- **Les chômeurs français sont-ils trop indemnisés ?**, *Alternatives économiques*, nov. 2014 ;
- **La France indemnise-t-elle mieux les chômeurs que ses voisins ?**, *Le Monde*, oct. 2014.

Actualité (décembre 2015) : » **Un rapport de l'Institut de l'entreprise**, un think tank financé par les grandes entreprises vient tailler en pièces l'idée en vogue selon laquelle les règles d'indemnisation du chômage en France seraient trop généreuses. Pour son auteur, Bruno Coquet, grand spécialiste du sujet, les déficits et la dette de l'Unedic ont été créés par un jeu de défausse de l'État, qui doit maintenant prendre ses responsabilités. « .

C'est ce que l'on peut lire dans l'article du Point « **Déficit public : l'assurance chômage n'est pas coupable** ». Le rapport de l'Institut de l'Entreprise incriminé est lisible sur le site de cette dernière **ICI** .

**Dépenses d'indemnisation du chômage en 2012, en point de PIB par point de chômage**



\* En 2011.

Alternatives  
Economiques

Source : Eurostat

# Préjugé sur le lien entre chômage et « faux-chômeurs »

christophevieren.fr/article-prejuge-sur-le-lien-entre-chomage-et-faux-chomeurs-124933813

Christophe Vieren

M. Rebsamen, ministre du travail du gouvernement Hollande-Valls, a déclaré en septembre 2014 :

« 350.000 offres d'emploi ne trouvent pas preneur dans un pays qui compte 3,4 millions de chômeurs. C'est insupportable ! »

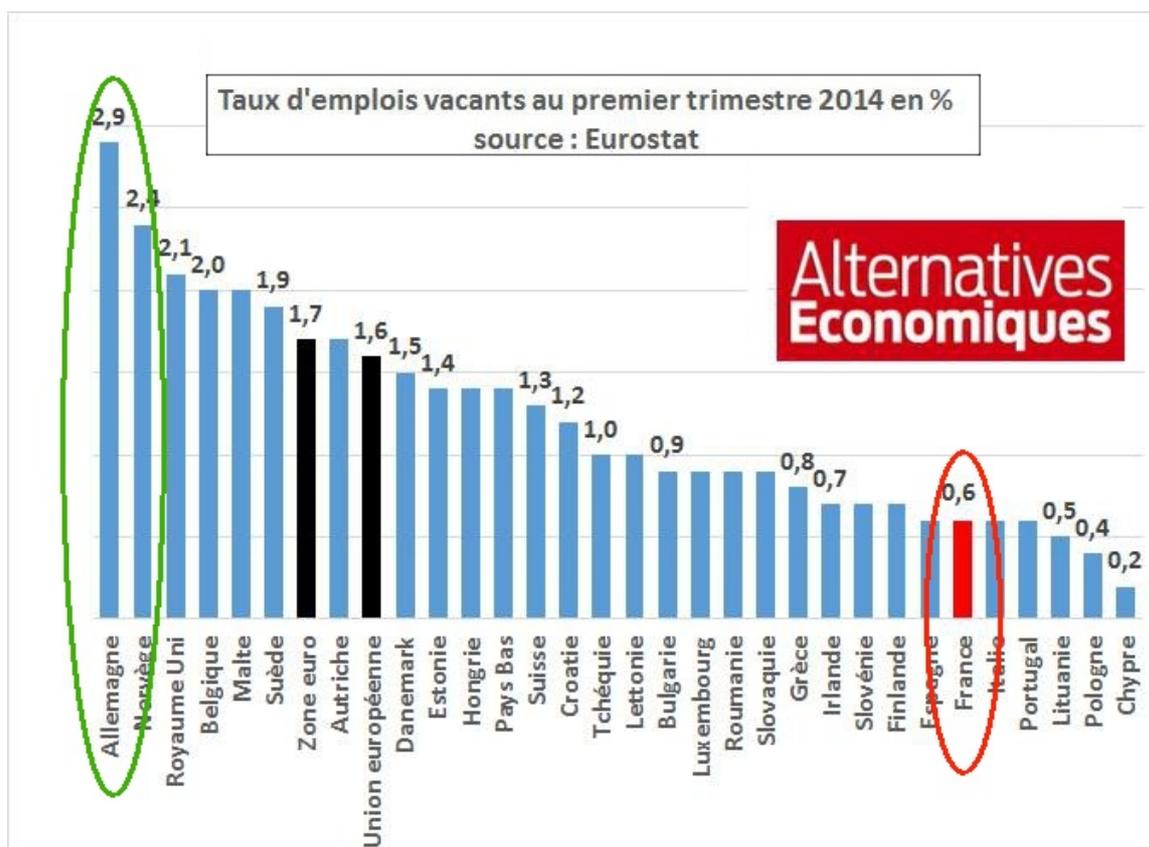
Insupportable ? Vraiment ? Spécificité française ? Bien au contraire !

L'Allemagne a un taux d'emplois vacants près de CINQ fois supérieur à celui de la France !!!!!

Ci-dessous les **taux d'emplois vacants** de 30 pays européens en 2014 (UE28, Suisse, Norvège, source : **Eurostat**, pour 2015 **ICI**).

Cerclé de vert, ce bon élève – l'Allemagne – que l'on devrait imiter.

Cerclé de rouge, la vilaine France !



En terme de taux d'emplois vacants, la France est donc très bien placée, n'en déplaise à M. Rebsamen.

Si tant est que ce soit réalisable, supprimer ces 0,6% d'emplois vacants réduirait le taux de chômage de 0,6% mais le coup n'est pas rejouable. On passerait donc de 10,8 à 10,2%.

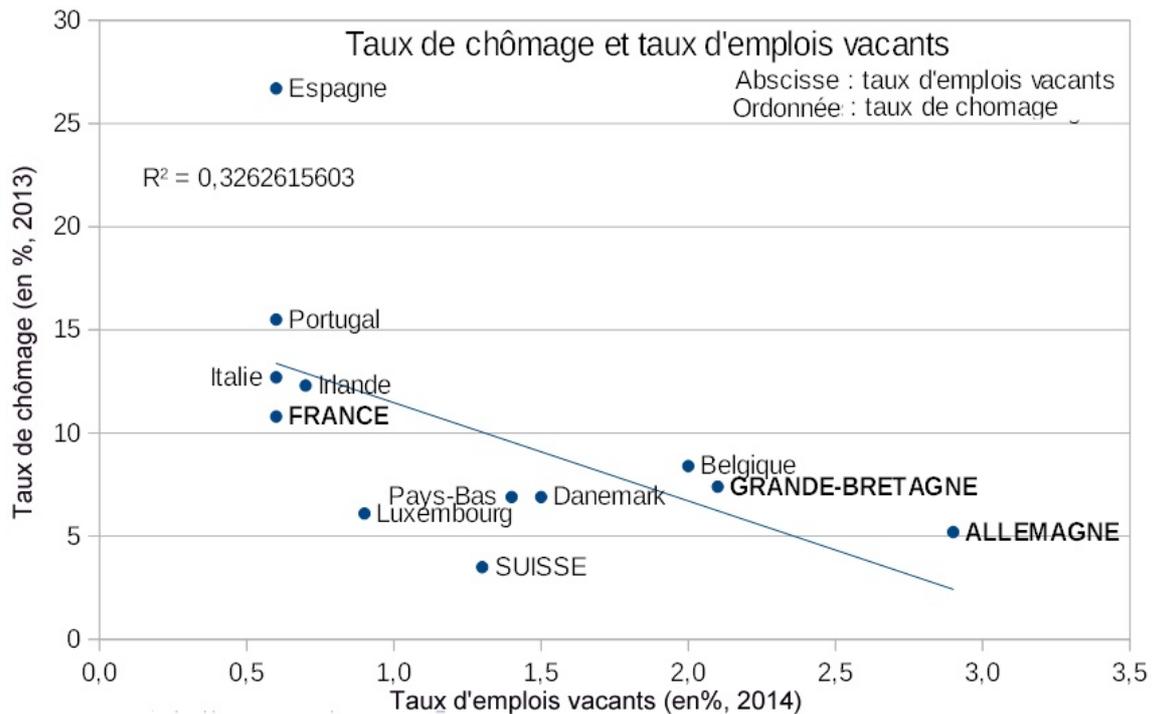
Géniaaalllllll !!!

Rappelons que Pôle Emploi peut radier les chômeurs **pour une dizaine de motifs différents** dont le refus de deux « offres raisonnables d'emploi » consécutives.

Pour en savoir plus sur la mesure et les raisons de ces emplois vacants : **Offres d'emploi non pourvues : la machine à fantasme.**

Y a-t-il une corrélation entre taux de chômage et taux d'emplois vacants?

Voyons voir : le graphe ci-dessous met en relation le taux d'emplois vacants (abscisses) et le taux de chômage (ordonnée).



Comme on pouvait s'y attendre: **plus le taux de chômage est élevé, plus le taux d'emplois vacants est faible.**

En effet, un taux de chômage faible signifie un taux important d'offres d'emplois et donc un taux d'emplois vacants également important : il y a toujours un délai entre la parution d'une offre d'emploi et son pourvoi.

Encore une rengaine néolibérale visant à stigmatiser les chômeurs servie cette fois, et c'est un comble, par un gouvernement « » » » de gauche « » » » !

## Épilogue !

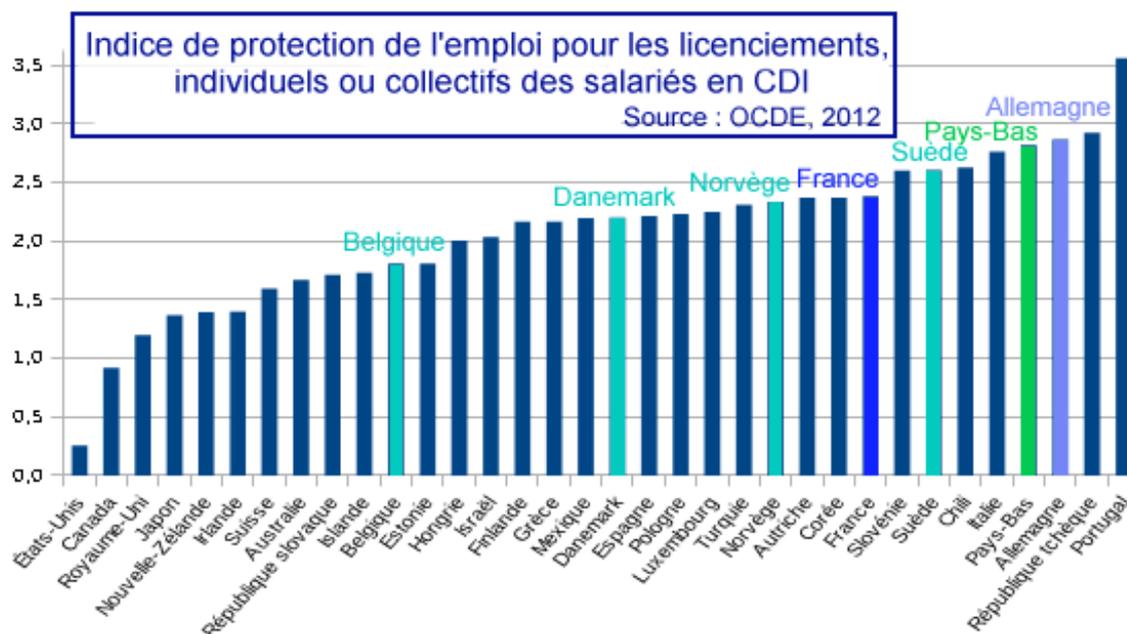
Et moi qui croyais que la stigmatisation des faibles et des minorités était l'apanage des gouvernements de droite, décomplexée ou non !

On se souvient par exemple de cette déclaration de L. Wauquiez, ministre du gouvernement Sarkozy-Fillon : « *Un couple qui est au RSA, en cumulant les différents systèmes de minima sociaux, peut gagner plus qu'un couple dans lequel il y a une personne qui travaille au SMIC* » (8 mai 2011). **Une contrevérité démentie ICI.**

# Préjugé sur le lien entre chômage et rigidité du contrat de travail

[christophevieren.fr/article-prejugé-sur-le-lien-entre-chomage-et-rigidite-du-contrat-de-tr](http://christophevieren.fr/article-prejugé-sur-le-lien-entre-chomage-et-rigidite-du-contrat-de-tr)

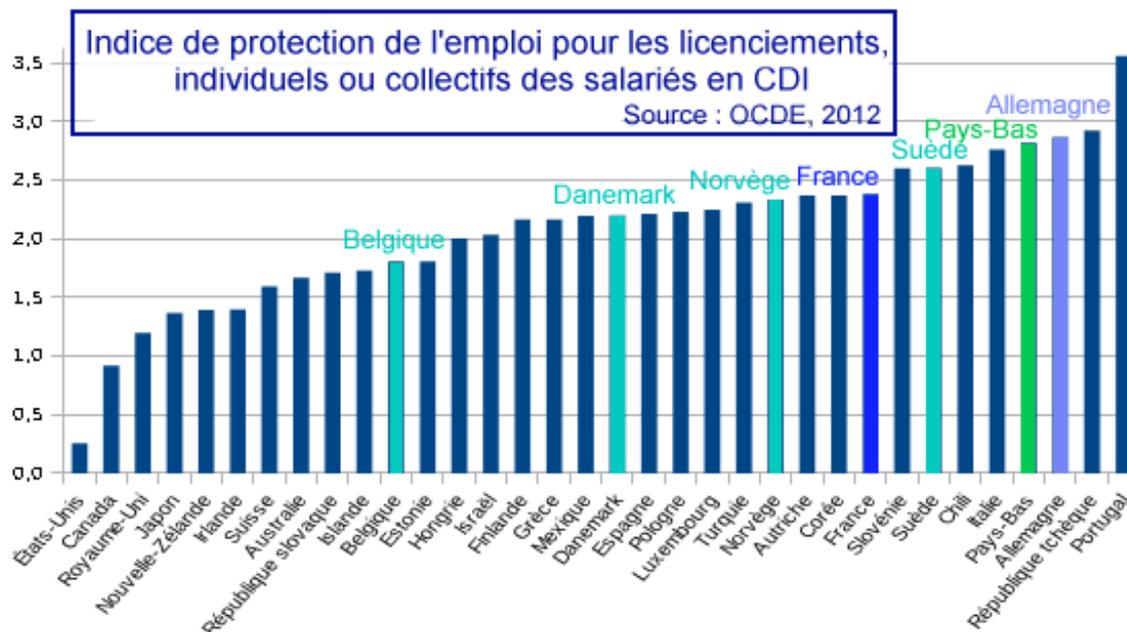
Christophe Vieren



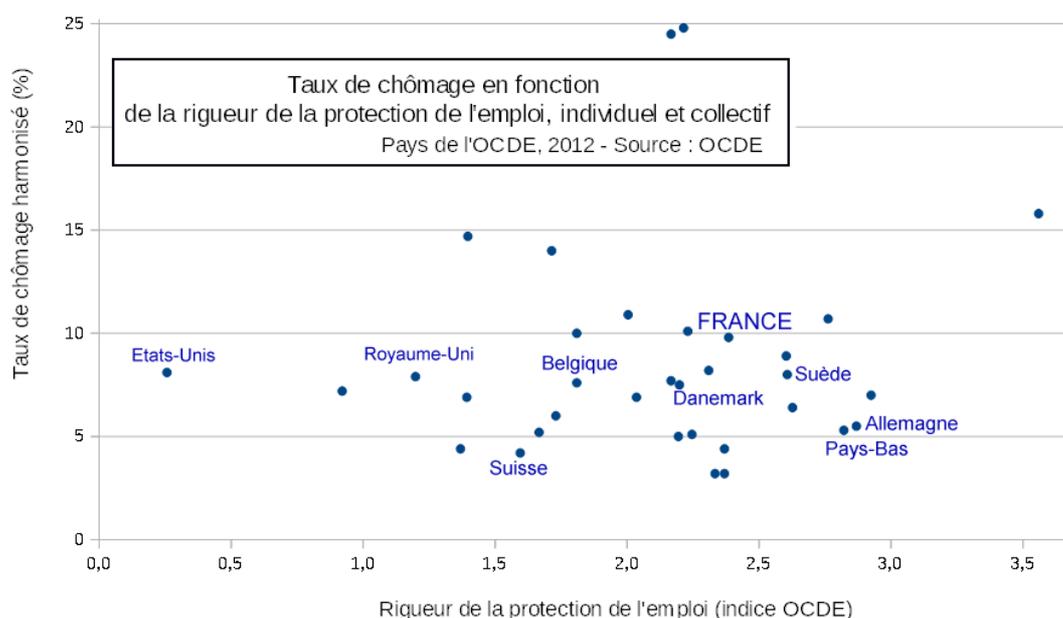
Manuel 1<sup>er</sup> a dit : « *Le fonctionnement du marché du travail n'est pas satisfaisant car il ne crée pas assez d'emplois, il génère des inégalités importantes entre d'une part des salariés très protégés en CDI et d'autre part des salariés très précaires en CDD et en intérim. C'est là-dessus qu'il faut agir* » (Manuel Valls, l'Obs, 22 octobre 2014).

Et pourtant, selon l'OCDE difficilement soupçonnée d'être noyauté par les syndicats, en terme de protection des salariés en CDI, **la France**, quoiqu'un peu plus protectrice que trois des quatre pays scandinaves, **est moins protectrice que la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas qui connaissent pourtant des taux de chômage plus faibles.**

La preuve par l'image :



En outre, l'on ne décèle **aucune corrélation significative entre l'indice de protection de l'emploi et le taux de chômage** comme l'atteste le graphique ci-dessous :



Source des données OCDE : <http://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr> , onglets *Marché du travail* puis *Protection d'emploi* (ou direct **ICI**).

Cette protection « excessive » des CDI ne saurait donc être une explication satisfaisante au taux de chômage français.

Mais bon, si **Jean Tirole**, notre prix d'économie de la **banque de Suède** en l'honneur d'Alfred Nobel\*, dit le contraire !!!

En outre, les CDD français comptent parmi les plus protecteurs des pays de l'OCDE. Les inégalités entre CDI et CDD n'est donc, une fois de plus qu'un fantasme destiné à un nivellement vers le bas.

En savoir plus sur la question du chômage, des CDD et des CDI : **Marché du travail : Manuel Valls devrait se renseigner davantage!** (G. Duval, *Alternatives Économiques*, oct 2014).

# Y a-t-il une corrélation entre le chômage et les minima sociaux ?

[christophevieren.fr/article-y-a-t-il-une-correlation-entre-le-chomage-et-les-minimas-sociaux](http://christophevieren.fr/article-y-a-t-il-une-correlation-entre-le-chomage-et-les-minimas-sociaux)

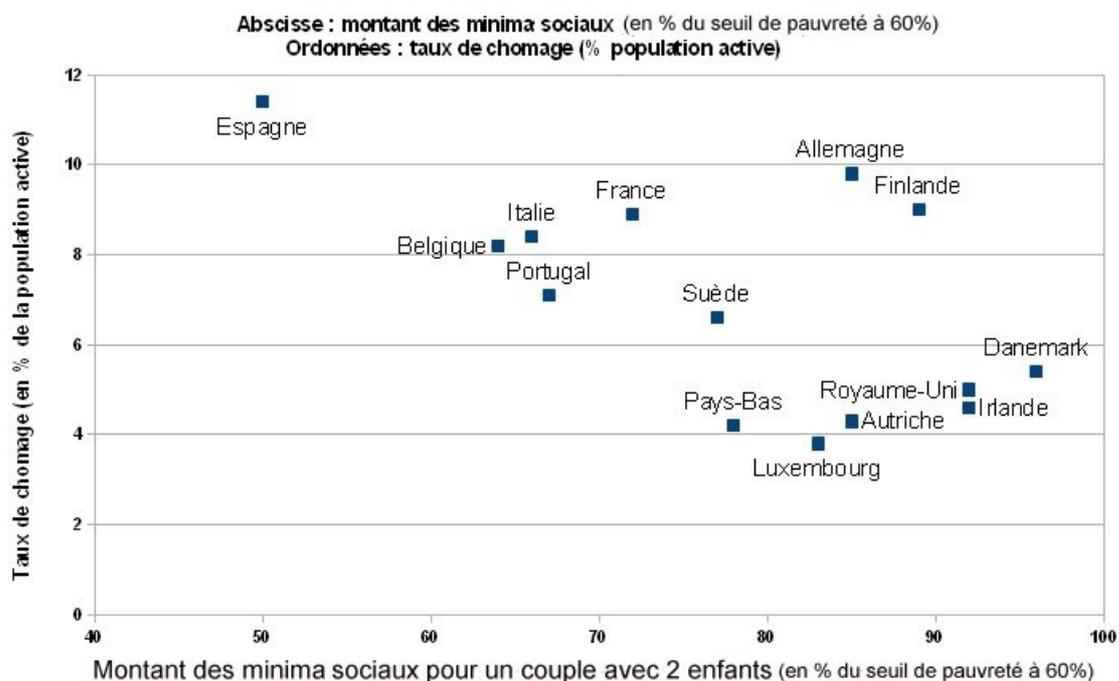
Christophe Vieren

L'on entend parfois dire, jusque dans les hautes sphères politiques, que les minima sociaux (RSA, . . . ) contribueraient au chômage, certains bénéficiaires préférant s'en contenter plutôt que de rechercher un emploi.

Mais alors, cela doit se constater au niveau du taux de chômage, non ?

Voyons voir ce que dit ce premier graphique qui met en relation le montant des minima sociaux (relativement au seuil de pauvreté à 60 % de chacun des pays) et le taux de chômage pour 14 pays de l'Union Européenne en 2003.

## Relation entre chômage et minima sociaux



*Légende* : les montants de prestations-types d'assistance sociale nettes sont rapportés aux seuils de pauvreté à 60 % du niveau de vie des ménages en 2003. Il s'agit ici du cas d'un couple avec deux enfants. Pour d'autres cas voir tableau en fin de page.

*Lecture* : en France, les minima sociaux pour un couple avec deux enfants représentaient en 2003 72% du seuil de pauvreté à 60% et le taux de chômage était de 8,9%.

*Sources* : pour les minima sociaux, OCDE repris dans le rapport « **Un panorama des minima sociaux en Europe** », p. 8, revue « *Etudes et résultats* », DREES, N° 464, février 2006. Pour le chômage : **base de données en ligne d'Eurostat**.

Si corrélation il y a, il semblerait plutôt qu'elle soit négative : plus les minima sont élevés, plus le taux de chômage est faible.

Il est à noter qu'en France, **le pouvoir d'achat du RMI/RSA-socle n'a augmenté que de + 3 % entre 1990 et 2010, tandis que celui du Smic horaire progressait de 29 % et le niveau de vie médian de 27 %** (source : **Contre la pauvreté, l'emploi ne suffit pas**, *Alternatives Economiques*, n° 319 – décembre 2012).

Cette étude comparative sur les minima sociaux est la plus récente (cf. tableau ci-dessous). Si vous trouvez des données plus récentes que ce tableau de la p.8 du rapport « *un panorama des minima sociaux en Europe* », je suis preneur.

**T**  
**•03**

**montants de prestations types d'assistance sociale nettes rapportées aux seuils de pauvreté fixés à 50 % et 60 % du niveau de vie des ménages en 2003\***

en %

	Personne isolée			Couple avec 2 enfants			Parent seul avec 2 enfants		
	Revenu médian par équivalent adulte	Seuils (1) de		Revenu médian par équivalent adulte	Seuils (1) de		Revenu médian par équivalent adulte	Seuils (1) de	
		50%	60%		50%	60%		50%	60%
Irlande	64,6	129	108	55,3	111	92	54,5	109	91
Royaume-Uni	60,0	120	100	55,1	110	92	63,4	127	106
Pays-Bas (2)	67,9	136	113	46,5	93	78	57,0	114	95
Danemark	56,3	113	94	57,8	116	96	67,0	134	112
Finlande	59,2	118	99	53,1	106	89	57,7	115	96
Suède (2)	56,7	113	95	46,5	93	77	50,5	101	84
Allemagne	45,8	92	76	51,1	102	85	59,5	119	99
Autriche	51,1	102	85	51,0	102	85	55,4	111	92
France (2)	49,5	99	83	43,1	86	72	51,4	103	86
Belgique	46,0	92	77	38,4	77	64	50,4	101	84
Luxembourg	51,5	103	86	49,9	100	83	51,2	102	85
Italie (3)	33,8	68	56	39,6	79	66	45,9	92	77
Portugal (3)	25,1	50	42	40,4	81	67	37,3	75	62
Espagne	36,8	74	61	30,1	60	50	36,0	72	60
<b>Moyenne UE-14 (4)</b>	<b>47,2</b>	<b>94</b>	<b>79</b>	<b>45,6</b>	<b>91</b>	<b>76</b>	<b>52,9</b>	<b>106</b>	<b>88</b>

Note : Les résultats indiquent que, par exemple, la prestation d'assistance type nette perçue par les isolés en Irlande représente 64,6 % du revenu médian par équivalent adulte des ménages irlandais, de fait 129 % du seuil de pauvreté défini à 50 % de ce même revenu et 108 % lorsqu'il se rapporte à un seuil fixé à 60 %.

(1) Seuil défini pour différents pourcentages du « revenu médian équivalent adulte ».

(2) 2002. Les données relatives aux revenus médians et aux seuils de pauvreté postérieures à cette date n'étant pas disponibles en France, aux Pays-Bas et en Suède.

(3) 2001, les données relatives aux revenus médians publiées par Eurostat n'étant pas disponibles au-delà de 2001.

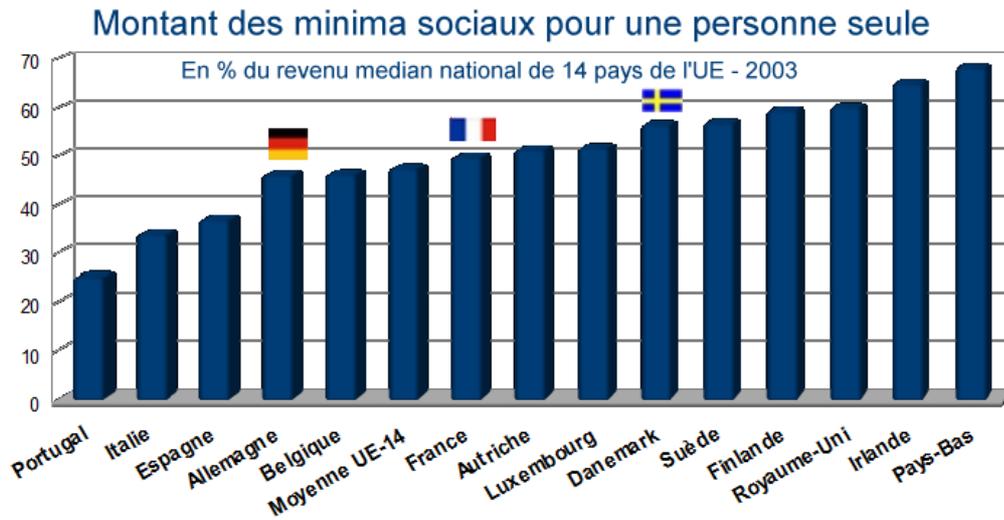
(4) Moyenne UE-14 est une moyenne pondérée des valeurs nationales disponibles sur la base de la population respective de chaque État membre.

(\*) : Les montants de cette prestation ont été actualisés en 2003 sur la base des données observées en 2002, dont on trouvera le détail dans l'annexe 1. S'agissant de l'Italie qui a supprimé le revenu minimum en 2002, ce montant devenu fictif est signalé à toutes fins utiles.

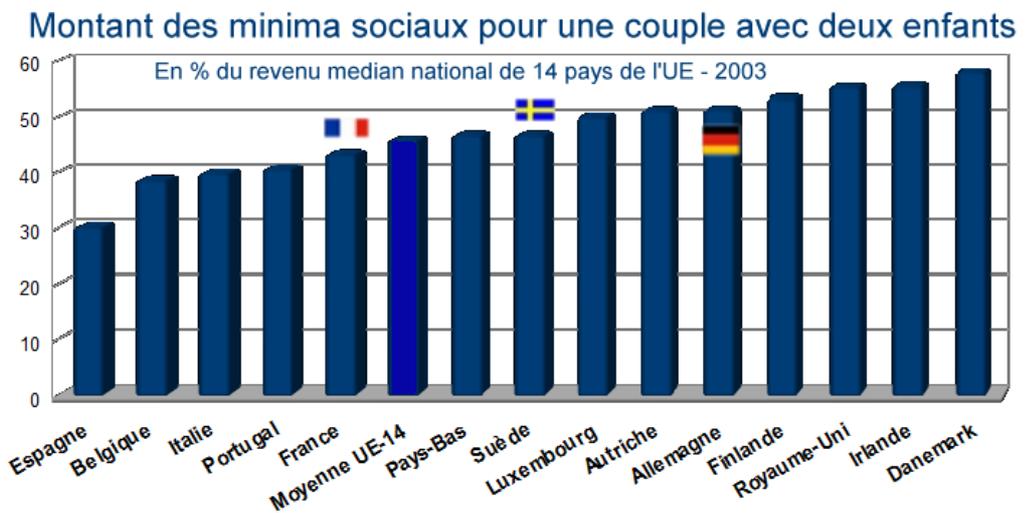
Sources : à partir de OCDE (« Benefit and Wages - Country Chapter », 1995 à 2002) et d'Eurostat (DBU PCM, version de décembre 2003).

Ci-dessous, le classement de ces quatorze pays selon les trois situations familiales du tableau : personne seule, parents avec deux enfants, parent isolé avec deux enfants.

La France se situe en 6<sup>e</sup> position, juste au dessus de la moyenne européenne, pour une personne seule.

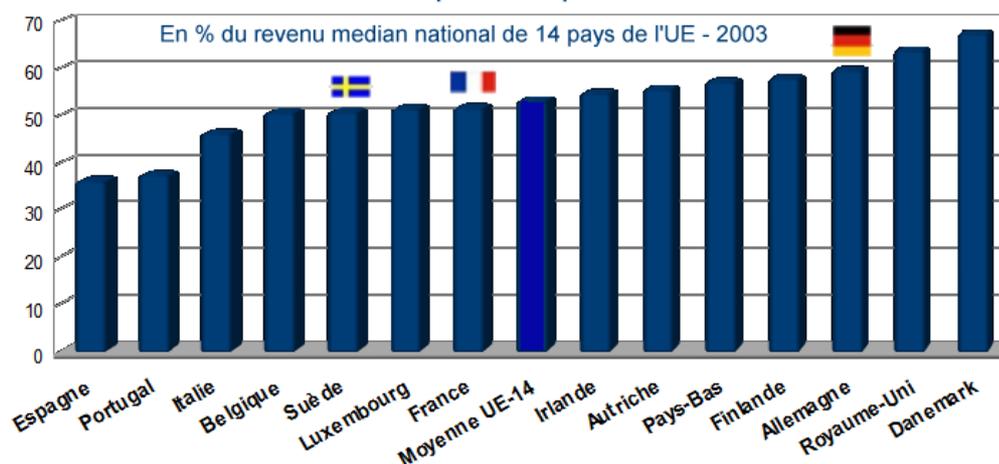


La France se situe en 5<sup>e</sup> position, sous la moyenne européenne, pour un couple avec deux enfants.



Et enfin, la France se situe en 7<sup>e</sup> position, sous la moyenne de l'UE-14, pour un parent seul avec deux enfants.

## Montant des minima sociaux pour un parent isolé avec deux enfants



Rajout (nov 2014) : relativement au SMIC, le RMI-RSA a perdu 23% de sa valeur entre 1990 et 2013 (en savoir plus : [\*\*Le grand retour de « l'assistanat » : sur quelques idées fausses\*\*](#) par Jean Gadrey, nov. 2014.

Sur les chiffres des minima sociaux, voir aussi : [\*\*Préjugés sur les minima sociaux.\*\*](#)

## Sur d'autres contre-vérités au sujet des raisons du chômage :

Peut-être vous souvenez vous de ces déclarations de ministres divers, tant du gouvernement Sarkozy-Fillon que celui de Hollande-Valls qui laissaient sous entendre que le chômage de masse était dû :

**À la différence trop faible entre montant du RSA et SMIC** qui fait dire à L.

Wauquiez, ministre du gouvernement Sarkozy-Fillon (mai 2011) : « *Un couple qui est au RSA, en cumulant les différents systèmes de minima sociaux, peut gagner plus qu'un couple dans lequel il y a une personne qui travaille au SMIC* » (8 mai 2011). [Une contrevérité démentie dans cet article : \*\*Y a-t-il une corrélation entre le chômage et les minima sociaux ?\*\*](#) ;

**Aux « faux chômeurs » qui ne cherchent pas de travail** qui fait dire à M. Rebsamen, ministre du travail du gouvernement Hollande-Valls (sept. 2014) : « *350.000 offres d'emploi ne trouvent pas preneur dans un pays qui compte 3,4 millions de chômeurs. C'est insupportable* ». [Une contrevérité démentie dans cet article : \*\*Préjugé sur le lien entre chômage et « faux-chômeurs »\*\*](#) ;

**À la trop haute protection des salariés en CDI qui rigidifiait le marché du travail** qui fait dire à Manuel Valls, 1<sup>er</sup> Ministre du gouvernement Hollande-Valls (oct. 2014) : « *Le fonctionnement du marché du travail n'est pas satisfaisant, car il ne crée pas assez d'emplois, il génère des inégalités importantes entre d'une part des salariés très protégés en CDI et d'autre part des salariés très précaires en CDD et en intérim. C'est là-dessus qu'il faut agir* ». [Une contrevérité démentie dans cet article : \*\*Préjugé sur le lien entre chômage et rigidité du contrat de travail\*\*](#)